

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

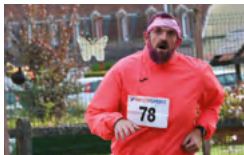
#26 ✨ DÉCEMBRE 2021



Citoyenneté
Divion,
ville de houblon...

➤ Sport

200 SPORTIFS POUR
LA BONNE CAUSE



➤ Culture...

...A 2 PAS DE CHEZ SOI
UNE FÊTE DE QUARTIER
À LA CITÉ 30

INSTANTS CHOISIS



TIOT LOUPIOT — Le salon d'éveil pour les enfants jusqu'à 6 ans, « Tiot Loupiot », était de retour en octobre sur la commune. Implantés à la salle des fêtes du Centre du 18 au 27, spectacle, exposition et ateliers ont contribué à éveiller nos petits à la curiosité et à grandir. Les ateliers de création de personnages avec des objets de récupération ont suscité l'intérêt des petits loupiots divionnais.



OCTOBRE ROSE — De nombreux acteurs divionnais se sont mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein.

Rose, la couleur du stand de la Mipps présent aux Foulées divionnaises et sur le marché,
Rose, les ballons qui ont servi aux collégiens pour faire un immense ruban au parc Roland Cressent,
Rose, le flash mob des mamans du PRE qui ont dansé sur le marché du mercredi,
Rose, les vitrines décorées des commerçants de la commune,
Rose, les mélodies distillées par l'école de musique en mairie,
Rose, la poudre du clip de l'école de danse,
Rose, la tenue des dames de l'association Sportez-vs b'1...



MAISONS EN FLEURS — La version 2021 du concours des maisons fleuries a récompensé 39 jardiniers et fleuristes amateurs qui participent à l'embellissement du cadre de vie des Divionnais. Ils contribuent également à améliorer le classement de la commune au concours « Fleurir le Pas-de-Calais ». Félicitations et merci !



CONCERT ÈVÈNEMENT — Après 2 kermesses communales annulées en 2020 et 2021, la municipalité a proposé aux Divionnais, un après-midi festif le 5 septembre. L'occasion de retrouver les bénévoles avec leurs associations et leurs clubs ; de se revoir et de discuter. Musiques, glaces, jeux, sculpteur sur ballon, déambulations circassiennes (échassier, jongleur et cracheur de feu) ont ravi l'assistance.



CRÉER du lien et de l'interaction

Quel plaisir de se retrouver sur nos manifestations locales malgré un contexte sanitaire toujours pesant. Notre ville offre de nombreuses opportunités pour vivre de belles aventures.

Pour preuve, les succès des Foulées Divionnaises associées cette année à Octobre Rose ou notre première Fête du houblon qui a rencontré une franche participation avec les prémices de notre bière locale.

Tous ces projets créent des liens et interactions entre nos différents quartiers. Ainsi, le mois dernier nous avons ouvert notre Maison citoyenne à la Cité 30, lieu de convivialité et de rencontres en partenariat avec Maisons & Cités.

Cette maison appartient à tous les habitants qui veulent construire un lieu partagé, un point de rencontre, un lieu de vie. Nous y développerons des initiatives citoyennes et organiserons des évé-

nements grand public, des ateliers, des réunions de travail ou encore la tenue de diverses permanences.

En 2022, c'est l'arrivée d'un véhicule électrique en autopartage qui viendra compléter ce projet afin que les habitants sans moyens de locomotion puissent faire leurs démarches administratives ou simplement leurs courses.

Vous l'aurez constaté, les projets, les actions et les chantiers de notre programme « Divion, Cap 2026 » se succèdent, témoignant ainsi d'une ville qui se transforme.

Au calendrier, bientôt Noël... Avec nos commerçants, nous avons décidé de réitérer l'opération « Keetiz » qui a connu un grand succès l'année dernière. Une manière pour la municipalité de vous offrir du pouvoir d'achat...

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et vos familles,

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE

« NOUS AVONS OUVERT
UNE MAISON CITOYENNE
À LA CITÉ 30, LIEU DE
CONVIVIALITÉ ET DE
RENCONTRES »



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouw - Impression : Julien jobub - Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2021 / Décembre 2021 / N° 26 - 7^e année - Magazine périodique.

P. 4 | Vie des Quartiers

➤ Secours populaire
· Un nouveau responsable

➤ Économie

· Camélia esthétique
· Une nouvelle infirmière libérale

➤ Devenez conseiller de quartier

➤ Logan, jeune sapeur-pompier

P. 6 | Sport

➤ Des foulées divionnaises roses

· 200 sportifs pour la bonne cause

P. 7 | Environnement

➤ Mobilité

· Pour Pascale et Daniel, c'est électrique

P. 8 | Zoom

➤ Projet houblon

· Quel pied !

· Un brasseur à Divion

P. 10 | Jeunesse

➤ Écoles

· Amélioration du cadre scolaire

➤ École du Vaal vert

· Nouvelle direction

· Nouveau Conseil des jeunes

P. 11 | Culture

P. 12 -13 | Au fil des travaux

➤ Salle des fêtes de La Clarence

P. 14 | Tribune

P. 15 | Vie pratique

➤ État-civil

➤ Le RGPD, c'est quoi au juste ?

Caritatif

Un nouveau responsable au secours populaire

« Notre association n'a jamais autant été mise à l'épreuve et sollicitée ces derniers temps. Nos actions ont été annulées entraînant une baisse significative de rentrée d'argent. Différents donateurs ont pallié le manque : le Crédit agricole de Divion nous a remis un chèque de 4 000 € ; la ville, une subvention de 12 000 € ; la Caf, une aide de 25 000 €, » a expliqué Jean-Bernard Petit, le président du comité local du secours populaire durant l'assemblée générale du comité.

Durant les périodes de confinement, les distributions se sont poursuivies et ont été multipliées par deux. La création d'un pôle informatique, l'achat d'un camion frigorifique, l'installation de 2 nouvelles chambres froides, et l'arrivée prochaine d'un container pour le stockage de meubles vont permettre aux bénévoles d'être encore plus efficaces.

Jean-Bernard Petit a émis le souhait de passer le relais après 26 années de volontariat. **Claude Hennion** est le nouveau secrétaire général du comité « *c'est une bonne structure composée d'une bonne équipe disponible qui se mobilise chaque jour pour aider son prochain.* »

Contact : 06.72.93.34.94 - secourspop.divion@hotmail.fr,



En bref

Crédit agricole : une banque mécène

Le Crédit Agricole, banque mutualiste, aide, assiste et soutient les associations et les clubs divionnais dans tous leurs projets : événement sportif et culturel – fête d'école, projet scolaire – action caritative et solidaire - environnemental – préservation du patrimoine...

Membres associatifs, bénévoles... n'hésitez pas à prendre contact ou envoyer un courrier auprès de Amandine Jacquart, la responsable de l'agence de Divion qui vous renseignera sur les modalités et les démarches à suivre.

L'agence gère 60 comptes d'associations sur la commune et reste à votre disposition pour vous informer sur les démarches quant à l'ouverture d'un compte associatif.

Crédit Agricole
Amandine Jacquart
Place des Martyrs
03.91.80.06.91



Loisirs

Les journées familiales, c'est fini !

Après plusieurs années de fonctionnement, le dispositif se réinvente afin de toujours mieux répondre à vos attentes.

Ne vous inquiétez pas, le concept revient en 2022 sous une autre forme avec une offre

plus variée et un nouveau mode d'inscription.

Plus d'informations début d'année, soyez vigilants.

LOGAN, JEUNE SAPEUR-POMPIER : PREMIER MASSAGE

Logan Damart, 16 ans, est élève conducteur d'engin au sein du lycée professionnel des travaux publics de Bruay-la-Buissière. Depuis 4 ans, il évolue au sein des jeunes sapeurs pompiers de Bruay-Houdain (JSP), une passion transmise par son père, Cédric, sapeur-pompier lui-même. « Un vrai massage cardiaque : la première fois, c'est vraiment impressionnant. C'est différent que de pratiquer sur un mannequin ! Nous étions présents au bon moment » En effet, courant juillet, le Divionnais en stage aux services techniques et un agent Bruno Brunelle (sapeur-pompier volontaire au CPI de Divion) ont porté secours à une personne qui faisait un malaise cardiaque dans une voiture. Logan a appliqué les bons et les premiers gestes appris et répétés chez les JSP. Ils ont été relayés par les pompiers de Bruay puis par le SMUR.



Action sociale

Fonctionnement du C.C.A.S

L'accès au Centre communal d'action sociale se fait **obligatoirement par l'entrée principale située rue Louis Pasteur** face à la mairie.

L'entrée arrière du bâtiment avec la rampe d'accès, est réservée exclusivement aux personnes à mobilité réduite.

Dorénavant, un espace est dédié à l'accueil. Lysiane Cousin vous reçoit et vous oriente.

Contact au 03.21.64.55.73
ou 03.21.64.55.75
ccas@ville-divion.fr

Citoyenneté

Devenez conseiller de quartier

Les conseils de quartier sont en cours de renouvellement. Ces instances permettent le débat et l'élaboration de projets pour votre quartier en y associant ses habitants. Devenez acteur, impliquez-vous, devenez conseiller de quartier. Un budget est alloué à l'année à chaque conseil.

Il vous est toujours possible de rejoindre et d'intégrer le conseil de votre quartier.

Contact : 03.21.64.55.70
citoyennete@ville-divion.fr



Santé : suivi médical, soins, prise de sang...

UNE INFIRMIÈRE LIBÉRALE À VOTRE SERVICE

Laëtitia Flant vient d'ouvrir son cabinet d'infirmière diplômée d'État sur la commune. Issue du milieu hospitalier et après un an en qualité d'infirmière au sein d'un cabinet libéral, elle souhaitait voler de ses propres ailes. « *Je reçois et je me déplace à domicile sur le secteur de Divion. Je prodigue la totalité des soins - que l'on retrouve chez les infirmiers libéraux - prescrits aux patients par les médecins. J'espère ainsi développer ma propre clientèle. Mon activité de cabinet fonctionne avec l'application Doctolib,* » explique Laëtitia.

L'infirmière souhaite établir un partenariat avec les médecins de secteur et créer du lien entre les praticiens et les infirmiers. Côté civisme, l'infirmière est aussi investie chez les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS. Elle apporte un soutien sanitaire, fait passer des visites médicales, évalue l'aptitude des pompiers en intervention et effectue des gardes au téléphone.

**Laëtitia Flant, infirmière D.E. - 21 rue des frères Caron
03.59.37.24.56 / 06.35.34.95.80 ou sur Doctolib. Rendez-vous obligatoire**



Économie

CAMÉLIA ESTHÉTIQUE : votre institut de beauté

Un institut de beauté et de bien-être s'est installé sur la place des Martyrs. A la tête de cette nouvelle enseigne, une jeune femme de 23 ans : Camille Vanlerberghe.

Cette nouvelle commerçante s'est perfectionnée dans ce qu'elle aime le plus : le soin du corps, le modelage, le massage et le soin du visage. Très appliquée dans ce qu'elle fait, elle se forme régulièrement pour offrir aux clients plus de choix de prestations et plus de qualité. Onglerie, extension de cils, beauté du regard, maquillage semi-permanent rejoindront bientôt une carte déjà bien riche. « *Je n'utilise que des produits naturels et bio fabriqués en France qui respectent la charte ECOCERT. J'accompagne et conseille la cliente. Je lui fais un diagnostic afin qu'elle puisse comprendre et agir en conséquence sur sa peau. Chez elle, elle pourra mieux maîtriser ses petits problèmes de peau.*»



**Camélia Esthétique
institut de beauté et de bien-être
12 place des Martyrs – 06.84.16.41.22
www.cameliaesthetique.fr**

 **Camélia Esthétique**

**Horaires : Du mardi au vendredi de
9h30 à 19h - samedi de 9h à 19h**



Des foulées divionnaises en rose

Deux cent deux sportifs présents pour la bonne cause

EN CHIFFRES

70 marcheurs / 10 km

35 coureurs / 5 km

70 coureurs / 10 km

27 jeunes / 1 km

700 € reversés

150 personnes

Cette année, les foulées divionnaises n'ont pu se dérouler en juillet. Reporté en octobre, ce rendez-vous sportif a été associé à l'opération Octobre rose. Deux cent deux participants ont couru ou marché pour une bonne cause : l'argent des inscriptions étant reversé à l'association « Rubans roses ».

Qu'est ce qui différencie les foulées divionnaises ? D'abord son côté convivial et familial où parents et enfants peuvent courir ensemble. Puis le parcours varié qui emprunte routes, sentiers, champs, sous-bois et l'ascension de l'impressionnante côte de La Clarence qui en laisse pantois plus d'un !

A noter, la participation de l'association « Les dunes de l'espoir » qui fait partager la passion de la course à des enfants handicapés. Tom et Manon ont profité de l'énergie de neuf coureurs. Une belle organisation et merci aux bénévoles qui eux aussi ont contribué

à la réussite de cet événement.

Pour **Arnaud Bloch**, conseiller municipal délégué aux sports, « Ce fut une belle réussite et un bel événement. Le temps était de la partie. L'ensemble des participants était content. Je remercie les coureurs. Grâce à leur participation, nous avons versé 700 € à l'association les rubans roses. Petite dédicace pour les jeunes de l'UCD qui ont participé. Je suis fier d'eux ! »

Mathieu / 10 km. « Le parcours était assez difficile mais agréable. Les côtes et les dénivelés sont coriaces. Cela se joue mentalement. »

Sophie / 5 km. « Je termine 2^e féminine. La montée est éprouvante même si l'on s'échauffe avant. Elle est longue. Sinon c'est une belle course conviviale et familiale. »

Guillaume / 10 km. « En 2017, j'avais fini 4^e. Cette année, je termine premier. Le circuit est super, l'organisation est top. En plus nous avons couru pour la bonne cause ! »

« CE FUT UNE BELLE RÉUSSITE ET UN BEL ÉVÈNEMENT. L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS ÉTAIENT CONTENTS »



MOBILITÉ

POUR PASCALE ET DANIEL, C'EST ÉLECTRIQUE !

Adeptes réguliers du vélo pour leurs déplacements locaux et pour des promenades familiales, Pascale et Daniel Lecocq ont choisi de passer au vélo à assistance électrique, le VAE. Réaction.

« J'avais l'intention d'acheter un vélo électrique pour faciliter mes déplacements car avec mon hernie discale, je rencontrais des difficultés sur un vélo classique. Avec mon mari, nous avons appris par le magazine de la ville qu'une aide financière de 200 € était proposée pour l'acquisition d'un VAE. Nous avons rempli un dossier en mairie avec la facture de l'achat du vélo homologué. La démarche est intéressante et permet un achat à moindre frais. Pour les petits revenus, l'aide est appréciable, » précise Pascale.

Auparavant, le couple s'était rendu chez un vendeur du territoire de l'agglomération. Il a choisi un modèle

conforme à la législation, « opéré du genou, à chaque sortie en vélo, c'était douloureux, donc j'ai acheté une trottinette électrique en plus, » ajoute Daniel.

Quelle différence ! Quant à Pascale, qui adore pratiquer cette activité, « j'ai retrouvé le plaisir de me balader grâce à l'assistance électrique. Nous allons à Auchel, Allouagne, du côté de Quénehem à Calonne jusqu'à Lapugnoy. C'est plus facile, évidemment il faut pédaler pour que le moteur entre en fonction sinon le vélo s'arrête ! Dans les descentes, j'enlève l'assistance. » Et Daniel de relayer en plaisantant, « moi, je la suis en trottinette et la surveille. Dans notre secteur, que vous alliez à droite ou à gauche, le cycliste rencontre toujours des montées pas évidentes à aborder. Les vélos ou les trottinettes électriques sont bien appréciés par chez nous ! ».



Pierre Bayart,
conseiller municipal
délégué à
l'environnement et aux
énergies nouvelles

Quel bilan tirez-vous de l'opération aide municipale à l'achat d'un vélo électrique ? Très positif ! 31 dossiers ont été traités et validés, un chiffre qui dépasse nos espérances. Le budget alloué pour cette action concernait 50 dossiers. Nous ne savions pas si cette opération autour de la mobilité douce allait rencontrer le succès. C'est bientôt Noël et il est encore possible d'acheter un vélo à assistance électrique (VAE) jusqu'au 31 décembre et de déposer un dossier d'aide en mairie.

Cette aide sera-t-elle reconduite en 2022 ? Oui et avec un nouveau budget. Par contre, nous allons élargir l'opération mobilité pour l'acquisition de tous types de vélos non électriques. L'aide sera plus modeste.

D'autres actions sont prévues autour de la mobilité ? Oui, deux abris vélos viennent d'être aménagés avec une borne de recharge sur la place des Martyrs et l'autre au complexe sportif. Le 3^e sera installé près du stade Mallez dès que les travaux des nouveaux vestiaires seront terminés. L'objectif étant que les habitants qui se déplacent à vélo sur le centre-ville ou sur le marché, puissent accrocher leur machine et éventuellement la recharger. Il ne faut plus prendre sa voiture pour seulement quelques kilomètres ! De plus, une voie dite « parta-

gée » entre les cyclistes et les véhicules automobiles est à l'étude pour les rues Salvador Allende et Oscar Simon. Nous poursuivons notre action afin de développer du lien entre les quartiers, d'améliorer la mobilité des jeunes et moins jeunes.





REPÈRES



Laurent Dernoncourt,
Conseiller municipal

Pourquoi ce projet ?

L'objectif majeur était de créer du lien social entre les quartiers ; comment fédérer les Divionnais autour d'un produit du terroir ? Après réflexion, le projet houblon nous est apparu avéré. Les Divionnais ont répondu présent pour adopter ; pour récolter, pour déposer les productions et assister au brassage.

Les perspectives ?

Reconduire le projet et le développer avec pour finalité la conception d'une bière et de produits dérivés du houblon comme le savon, la pâtisserie. La mise en place d'une association afin de gérer cette action collective et participative. L'idée étant - pourquoi pas - de planter du houblon sur un terrier ou sur un terrain de la commune

PROJET HOUBLON

Quel pied cette première récolte citoyenne !

C'était la récolte du houblon le dimanche 10 octobre au Parc Roland Cressent. Un temps fort dans le projet « *j'adopte un pied de houblon* » et un moment convivial d'échanges entre les adoptants autour de cette plante grimpante cultivée principalement pour la brasserie ; l'occasion donc, de savourer – une bière et/ou d'élaborer un savon (avec la fleur de houblon) – et de retrouver du lien social.

Les houblonniers amateurs ont rassemblé leur production de cônes qui a été brassée sur place dans une micro-brasserie ambulante, « *La bière qui roule* ». Le brasseur, Nicolas Lalau est reparti avec deux brassins soit 120 litres qui fermenteront dans son atelier durant six semaines avant l'embouteillage. Dégustation en décembre.

Pour rappel. Dans le cadre d'un projet citoyen, 80 Divionnais volontaires ont planté (à raison de 2 pieds) cent soixante humulus lupulus dans leur potager. Cette

initiative locale et participative a pour ambition de fédérer et de développer les liens entre les habitants des quartiers autour d'une action collective : la création d'un produit local.

Avis d'adoptants :

Philippe : « *Je ne connaissais pas, c'est la première fois que j'en cultive. Je suis satisfait malgré qu'un seul des deux pieds ait poussé. J'avais des lianes de 7 à 8 mètres sur 3 hauteurs. Nous l'avons soigné. Je le referai l'année prochaine.* »

Freddy : « *Une première expérience réussie. Même si mon résultat n'est pas terrible, j'ai ramené six cônes. Ce projet est original. Il permet de se réunir et de rencontrer des gens. Le groupe Facebook était idéal pour communiquer entre les adoptants.* »

Christophe : « *Cela s'est très bien passé. Bien exposé, les pieds ont poussé avec vigueur. Dans l'ensemble c'est une bonne récolte.* »

ZOOM

UN BRASSEUR À DIVION

Dans son petit laboratoire de la rue Émile Basly, Jérémy Specque surveille avec attention le thermomètre de la cuve centrale de 100 litres. A 63°, il versera l'orge dans l'eau. Après un brassage d'une bonne heure, le mélange sera porté à ébullition avant l'ajout du houblon. Cette fusion, le brassin sera ensuite mise à la fermentation plusieurs semaines avant l'embouteillage. Vous l'avez compris, Jérémy est brasseur.

Le nom de sa bière, « *La baraque* », déclinée en blonde, ambrée et IPA (India pale ale), est sa toute première création, « *j'avais quitté la région pour la Franche-Comté. Il n'existait rien de local en bière. L'idée de brasser m'est venue par passion pour ce breuvage. Je me suis intéressé au processus de fabrication. J'ai commencé dans des casseroles en céramique avec de petits brassins. Ma bière a plu, je me suis donc équipé et j'ai lancé ma brasserie ! Depuis plus d'un an, je suis revenu à Divion,* » confie l'autodidacte. Une particularité, Jérémy s'autofinance par le biais de ses ventes.

A son actif trois bières dont une blonde réalisée au pain qui n'est pas encore en vente, « *la recette n'est pas encore stable. Je souhaite travailler avec les boulangers locaux. Une recette de bière, c'est long à créer. Ce sont des calculs pour la quantité de levure, de sucre, la température d'embouteillage. On ajuste aussi par rapport aux retours des clients.* » La formule doit être stabilisée dans le temps pour que la bière ait le même goût.

La brasserie fournit les cavistes, restaurants, bars et vend aux particuliers, « *le bouche à oreilles fonctionne bien. Je vais créer une autre gamme spécifique pour le commerce. Je ne brasse que de l'orge.* »

Et concernant le projet communal, « *proposer aux Divionnais de faire pousser du houblon chez eux pour créer une bière locale est une belle initiative. Pas mal de participants enthousiastes ont participé à ce beau projet collectif à poursuivre et à développer.* »

Jérémy travaille en ce moment à la réalisation d'une bière de Noël. Le jeune entrepreneur a de nombreuses idées de nouvelles bières comme une à la pomme par exemple.

Brasserie Specque – 34 rue Émile Basly
06.43.64.67.43



A consommer avec modération

**OUVERTURE AU PUBLIC
VENTE, COMMANDES**
*chaque
vendredi
dès le
19 novembre
de 16h à 20h*

JEUNESSE

Scolaire

École du Vaal vert

Sylvie Szymanski : 40 années au service des enfants

La directrice a raccroché sa blouse après 40 années au service des enfants dont 33 ans à l'école du Vaal vert. L'heure de la retraite a sonné.

« Dans mon rôle d'éducatrice, j'ai tout

fait pour transmettre les savoirs, le respect des valeurs et, pour que les enfants séparent l'envie de venir à l'école. Une bonne

relation entre enseignants et parents est importante ; travailler en équipe, c'est fondamental. Seule, une directrice n'arrivera à rien, il faut une cohésion de groupe pour obtenir de bons résultats ».

Joana Delpierre : de nouvelles missions

« Les missions sont passionnantes. C'est comme une petite entreprise : il arrive un nombre de situations à gérer dont il faut trouver des solutions, » dit Joana Delpierre,

la nouvelle directrice faisant fonction à l'école du Vaal vert située au Transvaal.

De nouvelles missions qui enchantent l'enseignante, « comme le travail administratif mais aussi le relationnel avec les parents. Sans oublier d'assurer le bon fonctionnement de l'école, de l'équipe pédagogique et d'entretenir de bonnes relations avec la mairie. Nous faisons en sorte que l'enfant soit content d'apprendre, content de grandir... Dans nos classes, les enfants sont de petits citoyens ».

Écoles : Améliorer le cadre scolaire

Une cour colorée. Une aire de jeux a été réalisée dans la cour de l'école Joliot-Curie de la Cité 34. Quatre jeux en thermocollés aux couleurs vives permettent aux enfants de jouer ensemble lors de la récréation. Ce produit écologique exempt de plomb est non-toxique pour les enfants. Il a aussi l'avantage de durer beaucoup plus longtemps que des traçages en peinture. La clôture qui séparait les cours de récréation maternelle et élémentaire a été changée. Coût : 4 600 €

Préaux. Un grand préau neuf a été installé à l'école maternelle du Vaal vert durant les vacances de la Toussaint (un préau sera aussi implanté à la maternelle de La Clarence courant décembre). Celui de l'école maternelle René Goscinny a été rénové : la structure et la couverture souple ont été remplacés. Coût total : 49 000 €

Mobilier. Des bancs de couleur et des poubelles pédagogiques en forme de crayon ont été implantés dans certaines cours d'école (en respect du choix de l'équipe pédagogique). Coût : 12 200 €



Citoyenneté

Le nouveau Conseil municipal des jeunes est arrivé...

Son mandat, fixé à 2 ans, a été riche en projets et expirait fin juin 2021.

De nombreux jeunes se sont mobilisés cette année, portant la constitution du groupe à **16 jeunes**. Agés de 11 à 17 ans, c'est au cours de la cérémonie d'investiture du mercredi 10 novembre que ces jeunes sont devenus officiellement membre du **Conseil Municipal des Jeunes**.

Les jeunes qui se sont investis au cours du premier mandat ont été félicités et les nouveaux membres gratifiés pour leur volonté d'engagement. **Julie Lagulle**, ancienne présidente du CMJ a passé le flambeau à **Noémie Delattre**, élue à l'unanimité.

Un séminaire sera organisé prochainement afin de déterminer les futurs projets portés par cette instance.



Contact : elc@ville-divion.fr
03.21.64.55.70

À 2 pas de chez soi

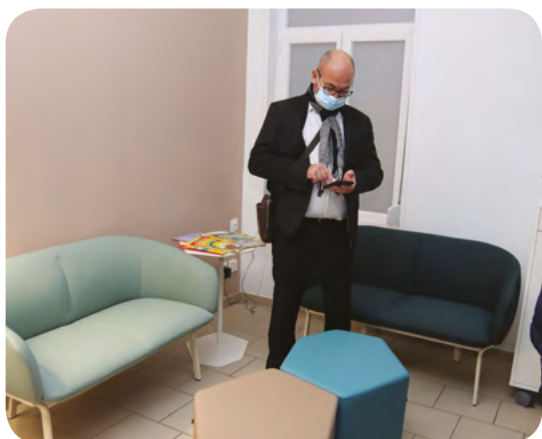


« À 2 pas de chez soi » a pour objectif de délocaliser la culture dans les quartiers, de la promouvoir, de valoriser les écoles municipales et d'impliquer les habitants autour de projets.

C'était une belle fête de quartier ce vendredi 5 novembre au cœur de la Cité 30. De la musique, de la danse, une exposition d'arts plastiques, de la vidéo... des jeux traditionnels en bois... la culture pour tous... fédératrice d'échanges, de rencontres.

Des ateliers pédagogiques à destination des jeunes et d'adultes novices en majorité du quartier se sont déroulés durant les vacances de la Toussaint : initiation à la percussion, stage hip-hop, atelier mapping (le mapping est une technique de projection vidéo sur des volumes. Les participants ont travaillé collectivement sur un logiciel de mapping tout en apprenant les bases de création d'un spectacle type « son et lumière »). Des habitants qui ont été acteurs lors de la restitution de ces ateliers. En début de soirée, la façade du Billard club s'est illuminée au rythme de la vidéo réalisée lors de l'atelier mapping.

L'événement de cette action culturelle était la diffusion sur l'église St Martin d'une œuvre visuelle représentant plusieurs moments de l'histoire et du folklore de notre ville.



Une maison citoyenne à la Cité 30

Situé au cœur du quartier, cette habitation a été mise à disposition par Maisons et Cités (dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière pour les Propriétés Bâties). Elle a pour vocation d'être un outil, vecteur de lien social propice aux échanges et moments conviviaux. Soucieux de développer les projets citoyens proches des habitants de quartiers, les modalités d'accueil et de fonctionnement s'avèrent modulables et se déclineront à la suite d'une phase de consultation de la population. C'est donc avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de ce lieu de vie pour établir ensemble un service au plus proche de vos besoins. À suivre...

Maison citoyenne - 23 rue de Jupiter



RÉSEAUX D'EAU

Des travaux concernant les réseaux d'eau potable et pluviales ont été menés récemment dans trois rues de la commune.

► **Rue Paul Langevin** : suite à des nuisances et des caves inondées, la ville a alerté la CABBALR qui a réalisé une étude. Vu sa vétusté, l'ancien réseau des eaux pluviales est en cours de réfection. L'installation de nouveaux branchements d'eau potable des habitations a été réalisée en amont par la société Veolia.

► **Rue des frères de Lima** : renouvellement par Veolia des branchements d'eau potable à chaque habitation en remplacement des anciens branchements en plomb

► **Rue Louis Pasteur** : Cet été, 200 mètres de conduite du réseau d'eau potable et les branchements ont été remplacés toujours par Veolia. La seconde phase de travaux allant de la piscine jusque l'église est programmée durant l'été 2022.



Salle des fêtes de La Clarence Conserver ce patrimoine en le réhabilitant

Le bâtiment, en briques rouges typiques de notre région, date de l'époque des Houillères. À l'intérieur, un parquet en bois usé bien chargé de l'histoire locale. Des centaines de familles de mineurs l'ont piétiné. Cette salle a été le cadre de nombreux événements. Emblématique - l'un des derniers vestiges du passé minier de Divion - a été éprouvé par les années.

Une étude de faisabilité pour la réhabilitation ou la reconstruction a été lancée afin d'avoir une vision sur les contraintes techniques et financières des éventuelles options. Les trois scénarios réfléchis par un cabinet expert ont été présentés avec leurs avantages et inconvénients lors d'une réunion publique le 16 juin.

- 1- réhabilitation à minima estimée à 1 615 800 € ;
- 2- réhabilitation qualitative estimée à 2 360 000 € ;
- 3- construction neuve estimée à 1 993 000 €.

Tout comme les élus, la majorité des participants a privilégié le scénario 2 malgré un coût plus élevé mais un choix qui permet de conserver ce patrimoine minier au cœur du quartier, son cachet extérieur et la mémoire du lieu.

Pour ce projet, la ville va solliciter des financements auprès des partenaires : État, communauté d'agglomération, fédération départementale de l'énergie, mécénat... Un emprunt peut être envisagé, les taux étant avantageux en ce moment.



Noël 2021...

Notre ville s'illuminera à partir du lundi 6 décembre

AU FIL DES TRAVAUX



SALLE ANDRÉ MANCEY

Cet été, une nouvelle toiture a été installée salle André Mancey à la Cité 30. Nouvelles tuiles, nouvelles gouttières et nouvelles descentes remplacent ainsi l'ancien équipement devenu vétuste. Une clôture a été également disposée tout autour du terrain pour sécuriser le bâtiment. L'installation d'une nouvelle grille d'entrée termine l'ouvrage. Coût : 110 000 €

CLUB DE BILLARD ET CLUB LA RÉCRÉ

Deux autres bâtiments situés dans le quartier de la Cité 30 près de l'école élémentaire Nicolas Copernic ont reçu, cet été, une toiture neuve. Il s'agit du club de billard et du club La Récré. La société qui est intervenue a mis en place durant les travaux un protocole strict « Amiante » afin d'enlever les plaques remplacées par des bacs acier avec isolation. Les gouttières et descentes ont aussi été changées. Coût : 98 000 €



ISOLATION

24 bâtiments communaux ont bénéficié d'une isolation de laine minérale dans les combles afin de réaliser des économies d'énergie : toutes les écoles sauf le nouveau bâtiment de Joliot Curie (déjà équipé) ; les salles des fêtes sauf celle de La Clarence qui sera rénovée prochainement ; les salles Colucci, le Domaine de la Biette ; la mairie, le C.C.A.S, La Poste et les vestiaires du stade Mallez... Coût commune : 24 € - Coût global financé par l'État : 58 000 €



ABRIS VÉLOS

Deux abris vélos avec chacun une borne pour recharger son deux-roues ont été aménagés, un, place des Martyrs et l'autre, plus grand, au complexe sportif. Un troisième espace sera implanté près du stade Jules Mallez une fois la construction de nouveaux vestiaires terminée. Coût : 12 000 €



RÉFECTION DE VOIRIES

Dans le cadre pluriannuel de l'entretien et de la réfection des voiries, une intervention en juin et juillet a été effectuée pour les rues suivantes : Romain Rolland, Jupiter, Marcel Sellier, des frères de Lima, Moïse Capelle, du Cap, Marty Châtelain, du 8-mai-1945, Brunovic et place Krüger. Enveloppe annuelle 2021 : 440 000 €

Le gravillonnage : à quoi cela sert ? Le gravillonnage des routes s'opère quand la chaussée présente des fissures ou des soucis d'écoulement des eaux. L'objectif est d'étanchéifier le revêtement pour que les eaux de pluie s'évacuent sur les côtés et empêcher ainsi la dégradation de la route (nids de poule), source de dangers pour les automobilistes.

EXPRESSION POLITIQUE

Pensons à nos associations...

En cette période post-covid, l'activité de nos associations redémarre. La plupart ont mis en veille leurs projets et leur rôle humain et convivial qu'elles véhiculent.

Nos associations revivent doucement mais sûrement.

Elles sont sportives, caritatives, culturelles ou patriotiques. Nous vous invitons à pousser leurs portes. Vous serez accueillis par des membres investis et vous partagerez leurs connaissances ou hobbies.

Les dirigeants de nos associations, nous savons le travail qu'ils accomplissent. Ces bénévoles sont le ciment sans qui rien ne serait possible.

Grâce à leur dévouement, ce sont des centaines de Divionnais de toutes générations qui assouissent leur passion, rompent un isolement ou, tout simplement, partagent une vie sociale.

Des associations qui « renaissent », ce sont des éclats de rire, un esprit de camaraderie, de citoyenneté et, de nombreuses victoires à venir en

challenges, rencontres, championnats qui porteront haut les couleurs de notre ville.

Divion, ville toujours au plus proche de ses associations,

Légion sont les subventions et investissements impulsées par la municipalité, que ce soit par des aménagements, des participations matériels, des constructions, des prêts de salles et diverses mises à disposition.

Aux dirigeants et adhérents, à nos citoyens qui font notre milieu associatif, soyez assurés de la poursuite de notre politique associative et sportive sans faille à vos côtés.

Les prochaines étapes de notre mandat verront la rénovation de notre complexe sportif, la mise en place de la journée des bénévoles, d'une cérémonie des « Étoiles du sport » et bien d'autres actions au quotidien.

Le groupe majoritaire

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

Sans scrupules, IL augmente vos impôts !

La flambée des prix gagne du terrain : depuis quelques semaines, la colère des citoyens s'amplifie face aux augmentations des prix du gaz, du carburant.. Mais ce n'est pas fini, les impôts aussi augmenteront dès le 1^{er} janvier 2022.

Le 28 septembre, lors de la dernière réunion de la CABBALR (anciennement Artois Comm), une nouvelle taxe a été ajoutée à la feuille d'impôt : la taxe GEMAPI, pour lutter contre les inondations. Montant : environ 40 € par habitant.

Nous sommes POUR un plan de lutte contre les inondations... Qui serait contre ? Mais pas à n'importe quel prix. Encore une fois, c'est aux citoyens de sortir le porte-monnaie. Payer, payer et encore payer. Et, entre nous... qu'a-t-on fait depuis tant et tant d'années ? Toujours des cataplasmes sur une jambe de bois !

Il est trop facile de prendre l'argent dans la poche des gens qui travaillent pour assurer leurs besoins fondamentaux, maintenir leur pouvoir d'achat et vivre dignement. Nous, nous avons voté CONTRE. Que l'agglomération, son président, ses vice-présidents trouvent d'autres moyens de financement ! Là, ça ressemble trop à du racket fiscal...

Les Divionnais ont besoin d'élus qui les défendent ! L'intérêt des Divionnais passe après un mandat à la CABBALR. Les mensonges, ça suffit ! On ne peut pas être Maire de Divion, s'engager en disant « Je n'augmenterai pas les impôts » et être vice-président de la CABBALR pour actionner le levier fiscal à la première occasion ! Un peu de cohérence et de respect !

**Émeline Delplanque - Romain Lavedrine -
Olivier Mannessier - Patricia Potier**

LISTE DIVION NATURELLEMENT

« Agir pour notre patrimoine »

Vous connaissez mon attachement et ma volonté de préserver notre patrimoine : c'est une passion commune dans notre Groupe et nous l'avons encore démontré en proposant de restaurer l'école Pierre et Marie Curie qui se dégrade. Cet attachement est justifié à plus d'un titre car il a un rôle majeur pour le développement économique et durable de la ville.

De plus, admirer la qualité d'un monument ou l'architecture d'une ville, c'est se livrer à la plus simple et riche des pratiques culturelles.

Notre patrimoine est attaché à l'histoire du bassin minier et à ses quartiers témoins de cette époque. Malheureusement celui-ci n'est pas suffisamment mis en valeur et aujourd'hui une partie de ces cités est à l'abandon. A l'heure où le COVID a bouleversé les habitudes de vie et mis en avant ce besoin d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, il nous faut réagir et profiter de cette opportunité pour repenser nos quartiers.

Innover et moderniser tout en préservant l'ADN de ce magnifique patrimoine pour donner envie d'y investir. Il nous faut le restaurer tout en garantissant une harmonisation architecturale, urbaine et paysagère pour retrouver le dynamisme d'antan.

Le maintien de notre patrimoine doit être le terreau d'un débat public passionnant et passionné. Il nous faut une véritable politique de restauration axée sur sa préservation et son développement durable. Pour cela, elle doit se construire avec tous les élus et surtout avec tous les divionnais, accompagnée par les Conseils de Quartiers et les partenaires.

Benoit Penet

LISTE CHANGEONS DIVION

ÉTAT-CIVIL

juillet à octobre

► Naissance

Martin Moreau
Tinëa Descamps Blain
Robin Vasseur
Tymaël Carpentier
Jeanne Becu
Aïko Haeyaert
Lyés Larivière
Azélie Canlers
Kaïs Vanquelef
Mhaëlan Mahieux
Sasha Roussel
Aleister Moreels
Lya Devos

► Mariage

Jean-Luc Hiel
et Marie-Claude Masse

Vincent Vandenbulke
et Vanessa Daudus

Sébastien Flouquet
et Angélique Dessinges

Geoffrey Lecuyer
et Kaithleen Fouquart

Guillaume Lalau
et Sandrine Stévenard

NUMÉROS UTILES

- . Police 17
- . Pompiers 18
- . Samu 15
- . Polyclinique de La Clarence
03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

► SERVICES SCOLAIRES

CHANGEMENT DU MODE DE RÈGLEMENT

La facturation des services périscolaires et de la restauration scolaire se réglait après la prestation réalisée et de manière mensuelle. Ce mode de règlement engendrait trop de litiges et imposait une gestion administrative conséquente pour les agents de la ville et pour le Trésor public.

Dorénavant, le règlement se fait lors de l'inscription de l'enfant.

Si pour une raison justifiée, la prestation ne peut être honorée, un avoir sera effectué. En cas de non-respect des conditions, une majoration de 0,50 € peut-être appliquée.

Inscription sur MyPérishool

► NOCES DE DIAMANT

CASIMIR JURUSZ ET JACQUELINE VINCETTE *Mariés le 9 juillet 1960*

Casimir et Jacqueline se sont rencontrés lors d'un bal. La danse, *Le tango bleu* les a rapprochés. Lui, mineur aux Houillères puis fraiseur-tourneur à la STA ; elle, enseignante à Divion puis à Labuissière, sont des passionnés de jardinage et de fleurs.

Les époux participent au concours des maisons fleuries depuis plus de 30 ans et ont gagné de nombreux prix au niveau local mais aussi départemental. Le couple a 2 enfants, 3 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.



► HORAIRES MAIRIE

Hôtel de ville - 1 rue Louis Pasteur

Lundi et vendredi : 8h30 à 12h ; 13h30 à 18h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h ; 13h30 à 17h.



► LE RGPD, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous êtes harcelés de courriels concernant le RGPD ? C'est on ne peut plus normal.

Vous en avez entendu parler un peu partout : le RGPD est entré en application le vendredi 25 mai 2018. L'entendre est une chose, le comprendre en est une autre.

Après quatre ans de débats, le Règlement général de protection des données personnelles (RGPD) est entré en application le 25 mai dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne et va largement renforcer vos droits sur l'utilisation de vos données personnelles.

C'est pour mieux protéger vos données, dans une époque où elles sont amenées à transiter par de multiples canaux et ainsi être plus facilement utilisées à des fins non souhaitées, que les collectivités doivent se conformer à cette règle.

Ainsi, nous devons limiter nos récoltes de données au strict nécessaire et rester entièrement transparents avec vous sur le traitement que nous en faisons.

Il sera donc régulier de solliciter de votre part diverses autorisations et de redemander même si cela a été fait dans le cadre d'une autre action des renseignements vous concernant.

Plus d'infos sur :

<https://www.cnil.fr/fr/rgpd-de-quoi-parle-t-on>

Vidéo Mapping Festival #4
Église Saint-Martin - Vendredi 5 novembre 2021

